



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 février 2023

GÉNÉRALISATION DU PARTENARIAT ENTRE LES MINISTÈRES DE LA JUSTICE ET DES ARMÉES

A l'issue d'un premier bilan positif, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice et Sébastien Lecornu, ministre des Armées annoncent la généralisation du partenariat entre les ministères de la Justice et des Armées signé le 27 juillet 2021.

Ce protocole de partenariat avait pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des mineurs et jeunes majeurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Des expérimentations ont été conduites avec succès, favorisant le rapprochement des deux institutions et permettant le développement d'actions innovantes au bénéfice des jeunes.

Le bilan de ces expérimentations étant très positif, le ministère de la Justice et le ministère des Armées ont donc décidé de généraliser cette opération. Pour l'avenir :

- Chaque zone de défense et direction interrégionale PJJ signera une convention de partenariat permettant l'accès des jeunes PJJ à l'ensemble des dispositifs jeunesse des Armées. **Les parcours d'inspiration militaire seront généralisés à l'ensemble des centres éducatifs renforcés ;**
- **Une réserve PJJ verra le jour permettant d'accueillir des militaires retraités** qui viendront aux côtés des professionnels de la PJJ apporter leur expérience dans la construction des parcours d'inspiration militaire ;
- Les deux ministres signeront prochainement une **convention permettant de faciliter l'accès des jeunes pris en charge par la PJJ au service militaire volontaire (SMV) ;**
- Une convention sera également signée entre les Armées et la Justice (protection judiciaire de la jeunesse, administration pénitentiaire et agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle) permettant de développer les postes de travail d'intérêt général (TIG) et de travail non rémunéré (TNR) au bénéfice des mineurs et majeurs.

Une démarche conjointe pour une meilleure insertion de la jeunesse

CONTACTS PRESSE

Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 – secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse du ministère de la Justice
01 44 77 65 54 – presse-justice@justice.gouv.fr

Ministère des Armées
Centre média
09 88 67 33 33
media@dicod.fr

Les ministres des Armées et de la Justice se sont engagés dans une démarche conjointe en faveur de l'insertion de jeunes ayant besoin d'accompagnement et de soutien, afin de leur permettre de construire un projet professionnel.

Ce partenariat s'appuie notamment sur le plan « Ambition armées-jeunesse » lancé en mars 2021 par le ministère des Armées à destination des 13-25 ans pour contribuer à la construction d'une citoyenneté active et à l'insertion des jeunes en difficulté.

Depuis le lancement du protocole, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le ministère des Armées ont noué et approfondi des relations fructueuses. **Ainsi, un réseau de référents est désormais constitué entre les neuf directions interrégionales de la PJJ et les états-majors des zones de défense.**

Cette collaboration permet de **développer la connaissance mutuelle de la PJJ et des Armées**, de **valoriser les dispositifs existants** et d'**expérimenter des nouveaux domaines d'action**.

Annexe : des expérimentations fédératrices aux résultats positifs

Lancé par les ministres de la Justice et des Armées en décembre 2021, à Coëtquidan (56), un parcours d'inspiration militaire a été expérimenté.

Destiné à des jeunes accueillis au Centre éducatif renforcé (CER) d'Evreux (27) et mené en partenariat avec l'association IRVIN, constituée notamment d'anciens militaires et l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, ce stage propose une période de rupture et d'immersion en pleine nature de quatre semaines : pratique intensive d'activités militaires, marches, bivouacs, secourisme et chantier de génie écologique. Il est suivi par une semaine de découverte du monde militaire et de visites d'unités des Armées. Un accompagnement à l'insertion professionnelle est proposée aux jeunes afin de les orienter vers les métiers civils et militaires (selon leur parcours) ou vers la préparation du titre professionnel d'ouvrier du génie écologique, qui offre des garanties d'embauche.

Sur le même modèle, un **parcours d'inspiration marine** a été mené en juin 2022, là encore à destination des jeunes du CER d'Evreux avec le concours des associations Grand Voilier Ecole et Skol Ar Mor. Cette semaine, qui permet aux jeunes de rompre avec leur environnement, repose aussi sur les valeurs des équipages marins : responsabilisation, respect du cadre, de l'autorité, soutien mutuel, volonté de servir en commun... Ce séjour a également été l'occasion pour les jeunes de s'initier au sauvetage en mer à Lorient, puis de découvrir les métiers de la mer à Saint-Nazaire et des unités militaires à Brest.